



PROGRAMME DECARB FILAUTO 2

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'objectif du programme est de tendre vers la « neutralité carbone » : une exigence pour les entreprises industrielles et les donneurs d'ordres.

Pour s'approprier ce nouveau challenge incontournable, le Pôle accompagne les entreprises de la filière automobile & transports dans leur démarche de décarbonation.

AVANTAGES

Un **programme d'accompagnement sur mesure**, flexible en fonction des besoins et configurations de l'entreprise :

- » Réaliser un premier bilan carbone
- » Bénéficier d'un accompagnement sur des thématiques ciblées des différents postes d'émissions dont l'énergie
- » Travailler sur des analyses de cycle de vie pour établir des empreintes carbone produits

Une action financée à hauteur de **50%** par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉLIGIBILITÉ

- » Être localisé en Bourgogne-Franche-Comté
- » Être une TPE ou PME

CONTACTEZ-NOUS

Jean-Michel Rault
Pôle Véhicule du Futur
jmr@vehiculedefutur.com | 06 37 09 93 97



Scannez pour en savoir plus sur le programme ou rendez-vous sur <https://bit.ly/4tkLtzU>

Ce programme, soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté et opéré par le Pôle Véhicule du Futur, porte sur 2 ans : octobre 2025 – septembre 2027.

